



Décembre 2015

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe la note commune de recommandation protection black-rot rédigée par le groupe national. Vous recevrez d'ici quelques semaines une note complémentaire adaptée à notre contexte local arc méditerranéen.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement

Les Conseillers en viticulture de la Chambre d'Agriculture du Gard



RECOMMANDATIONS POUR LA PROTECTION BLACK ROT EN 2016

Note rédigée en partenariat avec les Chambres d'Agriculture

17 – 26 – 30 – 33 – 44 – 69 - 84

1) Parcelles sensibles : Forte attaque de black-rot constatée en 2015 avec perte de récolte.

- **Débourrement- floraison :**

Appliquer un dithiocarbamate en préventif (avant toute pluie contaminatrice) indépendamment des risques mildiou/oïdium.

Substance active	Dose/ha (produit solo)
mancozèbe	1600g
métirame	1400g
manèbe	1395g

Dans les parcelles également concernées par l'excoriose, une intervention spécifique contre ce parasite avec l'une des molécules ci-dessus assurera une bonne protection contre le black-rot.

Il est important de rappeler que ces molécules étaient homologuées à des doses supérieures par le passé. Aux doses actuellement autorisées la durée de protection n'excédera pas 10 jours hors lessivage et il est par ailleurs extrêmement probable que 10 à 15mm de pluie suffiront à lessiver les produits. Dans le cas précis du Polyram DF (métirame solo), la dose/ha de métirame est limitée à 1400g (contrairement à certaines associations) et son renouvellement doit être espacé de 14 jours. Il est donc obligatoire d'alterner avec une autre spécialité commerciale en cas de renouvellement à 10 jours.

A partir du démarrage de la protection oïdium et/ou mildiou, utiliser systématiquement des spécialités homologuées black rot.

- **Floraison – fermeture de la grappe :** protection mixte

Assurer une protection à base d'IDM (IBS du groupe 1(*)) et/ou de QoI (3 IDM maxi + 1 QoI maxi). Privilégier l'application de produits associés en vue de gérer les risques de résistance-de l'oïdium. Si le nombre d'applications oïdium sur cette période est supérieur à 4, prévoir d'employer des préparations anti-mildiou également autorisées sur l'usage black-rot en privilégiant celles apportant les plus fortes quantités de dithiocarbamate (1600 g/ha pour mancozèbe et métirame, 1395g pour le manèbe). Dans ce cas, quelle que soit la spécialité employée la rémanence (en absence de pluie) ne dépassera pas 10 jours (ne pas tenir compte de la persistance d'action mildiou et prévoir un renouvellement de l'application après toute pluie lessivante).

(*) La spiroxamine (IBS du groupe 2) n'a pas d'efficacité sur le black rot.

- **Fermeture de la grappe - véraison :**

Seules les baies vérees ne sont pas sensibles au black rot. La vigilance reste donc de mise jusqu'à mi-véraison.

Intervenir de préférence avec un dithiocarbamate (Cf tableau des doses) avant toute pluie annoncée durant cette période.

Vérifier au préalable que ces applications sont compatibles avec les DAR des spécialités envisagées. L'application à cette période d'un Qol solo peut également s'envisager en situation à faible présence d'oïdium en positionnement de post-contamination (soit 6-7 jours après la pluie).

2) Parcelles moins sensibles :

- Gérer les contaminations black rot essentiellement dans le cadre de la protection mildiou/oïdium aux stades les plus sensibles (de nouaison à fermeture) ou en cas d'observation de sortie de taches importante.
- Recours possible à un IDM (IBS du groupe 1) en post-contamination (jusqu'à 6-7 jours après une pluie contaminatrice, de préférence moins) en cas de « trou » dans la stratégie préventive.
- Arrêt de la protection pas avant début véraison en cas de forte pression dans la parcelle ou dans le voisinage.

3) Cas particulier des vignobles AB :

A ce jour, aucune spécialité commerciale n'est homologuée pour l'usage black-rot en Agriculture biologique.

Des expérimentations (à confirmer) semblent montrer que cuivre et soufre mouillable en association ont des activités secondaires contre cette maladie. L'association de ces 2 matières actives doit être appliquée en préventif.

Doses testées dans les essais (parcelles à pression parasitaire faible à moyenne)

Stade	Cuivre (forme métal)	Soufre mouillable (matière active)
Débourrement - Floraison	300g	6kg
Floraison – Fermeture	400g	8-10kg
Après fermeture	300g	6kg

Dans la pratique les doses après fleur devront être adaptées aux risques mildiou et oïdium et la protection après fermeture devra être poursuivie et renouvelée en fonction de la pluie.

4) Prophylaxie :

Les sarments touchés par le parasite doivent être éliminés à la taille et si possible détruits par le feu.

Les vrilles restant fixées au palissage sont également une source d'inoculum.

Dans les situations à forte attaque durant le cycle végétatif, il faudra veiller au cours de la taille à éliminer les baies momifiées et, si possible, les vrilles.

L'enfouissement des feuilles et grappes touchées bloque la maturation du parasite et pourrait permettre de retarder les contaminations printanières, sans toutefois les supprimer.

5) Pulvérisation :

Tout comme vis-à-vis du mildiou et de l'oïdium, une protection satisfaisante contre le black rot requiert une pulvérisation de qualité parfaite, respectant notamment la vitesse d'avancement et le nombre de rangs traités par passage. **La règle de base est donc là encore d'utiliser un diffuseur par face.**